

Propriété, équité, sainteté (Lv 19.1-2, 9-10)

INTRODUCTION

Nous aspirons tous à vivre dans un pays parfait. Un pays, un monde où règnent l'équité, le partage, l'harmonie sociale.

On espère évidemment que notre prochain gouvernement saura satisfaire cette aspiration... Mais comment nous pouvons nous, déjà à notre échelle, travailler à ces si belles valeurs ?

Aujourd'hui, nous poursuivons notre série « Vivre une vie juste et généreuse », en étudiant un peu les concepts de **propriété, équité et sainteté**. Comment la Bible en parle ?

LECTURE LV 19.1-2, 9-10

1Le Seigneur dit à Moïse : 2« Communique ceci à toute la communauté d'Israël :

Soyez saints, car je suis saint, moi, le Seigneur votre Dieu !

9Quand tu moissonnes, ne coupe pas les épis qui ont poussé en bordure de tes champs, et ne retourne pas ramasser les épis oubliés ;

10 ne repasse pas non plus dans tes vignes pour ramasser les grappes oubliées ou les grains tombés à terre. Laisse-les pour les pauvres et pour les immigrés. Je suis le Seigneur votre Dieu !

Le livre du Lévitique est un peu le mal-aimé de la Bible. Pourtant, il est très riche, rempli de lois civiles très bonnes. Ce livre est un recueil de paroles de Dieu adressées à Moïse pour les Lévites, les prêtres ainsi qu'à l'ensemble du peuple. Les lois transmises visent justement à faire vivre l'harmonie sociale, l'équité et surtout adopter la sainte

culture de Dieu.

Le chapitre 19 reprend chacun des 10 commandements, les détaille, et ponctue régulièrement d'une phrase « Je suis le Seigneur votre Dieu ». Le Seigneur Dieu est saint, alors il veut inspirer chacun à être saint comme lui. La culture de Dieu est sainte, c'est-à-dire extraordinairement pure, unique, sans mal, sans péché. Dieu veut transmettre sa culture.

I. **Propriété**

Pour ce faire, il donne cette parole à chacun: « Quand tu moissonnes tes champs, limite-toi. Ne repasse pas derrière ta première récolte pour ramasser ce qui est tombé ».

Il n'est pas même question de laisser, ici, un cinquième du champ ou de la récolte pour le donner aux pauvres. Donc ce n'est pas vraiment là de la charité. **Dieu demande simplement de limiter le profit jusqu'aboutiste**. Il demande au propriétaire de se limiter lui-même. De ne pas grappiller jusqu'à l'épis tombé par terre, la grappe isolée que l'on n'a pas vu la première fois.

A ce moment-là, Dieu n'est apparemment pas contre le concept de propriété. La propriété n'est pas le vol ici (cf. Pierre-Joseph Proudhon, 1840). Toutefois, **Dieu inspire le partage rudimentaire**. Le minimum, les épis des bords de champs, mélangés peut-être avec des herbes hautes, les grains tombés par terre, les pommes de terre trop petites pour être vendues, les fruits et légumes trop mûrs, invendables. Peut-être que le propriétaire aurait même jeté ou laissé dans la terre ces denrées alimentaires. En plus, cette pratique n'impose aucune charge supplémentaire au propriétaire. Il n'a rien à payer pour la collecte de ces glanages.

Cependant lorsque l'on voit que nos biens, même dont on n'a pas l'utilité, être pris gratuitement, c'est une autre histoire. Soit on peut se réjouir, soit on est titillé. Peut-

être qu'on aurait pu rentabiliser notre propriété jusqu'au bout. **Mais, Dieu prescrit aux propriétaires un préventif à la cupidité.** Il leur inspire la reconnaissance pour la récolte. Il leur inspire le moyen d'exprimer leur reconnaissance envers lui qui les a bénis richement, et ce, en partageant l'infime partie de la récolte avec les pauvres et les immigrés.

Celui qui a fait pleuvoir sur ces champs, c'est le Seigneur. Celui qui a créé l'univers, créé la terre, le cycle de l'eau, les semences et leur germination, c'est le Seigneur. Dieu a créé, l'humain a replanté, Dieu a fait croître, l'humain a récolté.

En même temps, Dieu protège les propriétaires du vol ou du glanage excessif. Dans **Deutéronome 23 (v.24-25)**, Dieu permet que les Israélites puissent manger chez le voisin, autant que nécessaire, mais sans faire de réserves. Il le permet à tous, alors c'est équitable.

Et en même temps, si un propriétaire Israélite refusait tout glanage dans son champ, ne respectait pas un commandement de Dieu, donc ne respectait pas Dieu, alors des malheurs pouvaient arriver... La stérilité de la terre, la sécheresse, la colonisation (Lv 26.14ss). Ces malheurs « pour briser votre orgueilleuse assurance » dit Dieu en Lv 26.19.

La Bible n'est pas un recueil classique, où le riche est toujours le méchant, et le pauvre toujours la victime. Au v.15 de notre chapitre, Dieu commande : « Ne commets pas d'injustice dans tes jugements : n'avantage pas un faible, ne favorise pas un puissant, mais rends la justice de façon **équitable** envers les autres Israélites. » **Dieu est équitable et ne fait jamais de favoritisme.**

II. **Equité**

Lorsque j'ai effectué quelques recherches sur le glanage aujourd'hui, une expression m'a faite doucement rire... « En

Belgique, le glanage est encore encadré par une loi vieille de plus de 130 ans ! ». Les amis, notre Dieu avait **légiféré** cette pratique il y a bien plus que 130 ans ! Quelle fierté !

En 1857, Jean-François MILLET expose pour la première fois son œuvre « Les Glaneuses ». Dans le tableau, les femmes se courbent, et scrutent nerveusement le sol à la recherche de blé. Chaque femme est courbée différemment, représentant les 3 phases nécessaires du glanage : se pencher, ramasser les épis, puis, se redresser avant de se courber encore. **Elles apparaissent dignes, actrices d'une tâche nécessaire pour pouvoir se nourrir ainsi que leur famille.**

Ceux qui glanent ne reçoivent pas la charité. Ils travaillent pour se nourrir. Ils sont respectables par ce fait d'avoir effectué des efforts pour obtenir leur nourriture. **Dieu valorise le travail** ! Peut-être pensez-vous à Ruth, immigrée, qui alla glaner tous les jours ardemment, pour nourrir sa belle-mère et elle-même.

Comme Ruth, les glaneurs sont les pauvres, les orphelins, les veuves, comme les immigrés : tous ceux qui n'ont pas accès à une propriété pour subvenir à leurs besoins.

Cela me fait penser aux deux équatoriens venus chez mes parents cet hiver. En plus d'un travail précaire la semaine, les week-ends, ils sont allés couper les arbres tombés sur la route ou gênants chez les uns les autres, et ils les vendaient ensuite en bois de chauffage. Leur voisin leur a prêté un entrepôt et des outils, et ils ont pu sortir, un peu, de leur situation de précarité. Le partage de leur propriétaire, des arbres des uns des autres, qui ne leur a rien coûté personnellement, les a réhabilités socialement et matériellement.

Dieu se soucie du propriétaire, comme du pauvre et de l'immigré. Il leur assure une protection sociale, et une dignité sociale. Il transmet à son peuple la culture du

partage, de l'équité, de l'harmonie sociale. Les immigrants comme les pauvres ont droit à cette loi généreuse. D'autres lois permettaient une redistribution des richesses tous les trois ans par exemple. La préoccupation de Dieu pour les pauvres est si forte que cette multitude de lois établies en leur faveur, si elles étaient appliquées, auraient pratiquement éliminé toute sous-classe permanente. Notre Dieu est ambitieux... Mais surtout Saint.

III. **Sainteté**

Dans le Lévitique, livre très législatif, on ressent une grande distance entre Dieu et les humains. Pourquoi à votre avis ?

Nous aspirons tous à vivre dans un pays où règnent le partage, l'équité, l'harmonie sociale... Mais un problème récurrent demeure. Il y a comme une force qui nous pousse à l'égoïsme, l'injustice, la cupidité, la honte ou le mépris. Cette force, nous l'appelons le mal. Le mal endommage notre relation à Dieu, et notre relation aux autres. Il nous éloigne à des années lumière de la culture de Dieu, de sa sainteté.

Au lieu d'instaurer la paix, la justice sociale, l'équité, nous instaurons le mépris, la honte, le vol, l'injustice, etc... Nous avons pour cela une dette envers Dieu.

Par ses lois, Il voulait réhabiliter nos relations et notre relation à Lui. Ces lois servent d'itinéraire vers sa sainteté.

Bien sûr, le mal est ancré en nous, de génération en génération, et nous rend incapables d'être saints comme Lui. C'est pourquoi déjà, dans ce troisième livre de la Bible, le Seigneur prévoyait un jour d'expiations pour les péchés. Le **Yom Kippour**. Le Jour où notre dette envers Lui était payée, régulièrement. Le Jour du Grand Pardon, le grand prêtre tirait au sort deux boucs : l'un pour être sacrifié, l'autre, bouc

émissaire, chassé dans le désert, chargé symboliquement de tous les péchés d'Israël.

Cet animal sacrifié, ce bouc émissaire chassé, n'ont pas été suffisants. La symbolique est insuffisante. Nos péchés sont récurrents... C'est le cœur de l'humain qu'il faut changer. Alors, Dieu s'est chargé lui-même de nos péchés. En Christ, Dieu s'est fait homme, et a donné sa vie en rançon pour payer notre dette envers Lui. Il s'est fait lui-même sacrifice et bouc émissaire, pour nous. Égoïsme, cupidité, paresse, honte, Christ s'en est chargé. Par sa vie, nous sommes rachetés. En Christ, nous sommes saints. En Christ, nous sommes réhabilités dans notre dignité première.

En Christ, Dieu réhabilite parfaitement sa sainteté en nous.

CONCLUSION

En Christ, Dieu réhabilite parfaitement l'harmonie sociale, l'équité et notre sainteté. Dans un pays encore à venir, son Royaume éternel, ceux qui auront accepté Christ comme Sauveur et Seigneur Dieu, vivront cette réhabilitation parfaite. En attendant, suivons l'itinéraire du Christ, Dieu Saint fait homme. **Soyons inspirés par la sainteté de Jésus-Christ, notre Seigneur.**

PRIERE

Dieu Saint, pour ta sagesse, bonté et pureté infinies, merci. Merci d'être si parfaitement juste, si parfaitement équitable, impartial, et ô combien généreux. Sans mérite devant ta grâce, sans plus aucune crainte devant ta face, nous sommes. Sans effort, non sans quelque résignation, nous t'acceptons Jésus, tout à nouveau, comme Sauveur et Seigneur. Par ton Esprit Saint, sanctifie-nous. Par ton Esprit, que je sois semblable à toi.